Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 30 Joumada I 1447
21 Novembre 2025

N° 159

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **3090**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3090**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3092**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **3099**
Homologation de résolutions **3101**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3101**
Avis aux créanciers **3104**
Convocations
Sociétés anonymes **3105**
Autres sociétés **3110**
Divers
Avis au public **3111**
Rectificatifs **3112**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire locale

Nom : Sté communautaire El Kawther

Type de société : local

Adresse : Km 79 Route Kef Tastour Béja

Montant du capital de souscription : 5.000 DT

Durée : 99 ans

Date de dépôt de statut de la société au tribunal de 1ère instance de Béja le 22/10/2025 sous le n°41

Sujet de la société : Agricole

Nombre d'actions à écrire et à payer en espèce et montant à payer immédiatement : 10 actions pour 500 dinars.

Valeur nominale des quotas à émettre : 500 dinars par actions

Conditions préalables à la répartition des préférences et à la composition de l'épargne sous forme de bénéfices ou de surplus nets de la société civile à chaque exercice comptable

- Allouer 15% sous forme d'épargne jusqu'à atteindre 50% du capital local de l'entreprise

- 20 % pour les activités sociales, culturelles et environnementales

- Le reste des bénéfices ou des excédents peut être réparti dans un pourcentage ne dépassant pas 35 % par décision de l'assemblée

- Utiliser le reste de bénéfices pour développer les activités locales

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel les fonds issus de la souscription seront déposés : Banque Nationale de solidarité agence Béja

Durée proposée pour la souscription : du 24/10/2025 au 31/10/2025 avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant l'expiration de la période spécifiée.

Modalité de convocation à l'assemblée générale constitutive et le lieu de celle-ci suite à la souscription totale, la convocation de l'assemblée générale constitutive est convoquée en publiant une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et au deux journaux quotidiens.

L'invitation sera affichée au siège de la délégation de Tastour

Les fondateurs :

Touil Lotfi : CIN n°00720730

Touil Dorsaf : CIN n°14298690

Touil Dorra : CIN n°14287140

2025R03282SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société : Tourgueness

SA au capital de 28.500, 000D

Siège social : Complexe Dar Jerba - Midoun - Djerba

Registre national des entreprises : 0003598H

Code CNSS : 00037087-33

Il résulte du PV de conseil d'administration réuni à Djerba le 4 août 2025, enregistré à la recette des finances de Jerba - Midoun en date du 25 août 2025 N° de reçu M089009, N° d'enregistrement 25704028 ce qui suit :

Il a été décidé la nomination de :

Monsieur Ahmed Abdelkader ALBUKHARI, Président du conseil d'administration de la Société Tourgueness.

Monsieur Alhady Farid ALFITORY Directeur Général de la Société Tourgueness, à partir du 1er août 2025 et prend fin en date de la réunion de l'assemblée Générale ordinaire de l'exercice 2027.

Et il a été déposé au registre national des entreprises le 26-8-2025.

2025R03278SANB2

République Tunisienne

Société de Gestion de la Technopole Sidi Thabet

SA au capital de 6 139 900 de Dinars

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-BiotechPole Sidi Thabet, société anonyme au Capital de 6 139 900 dinars siège social : Sidi Thabet 2020 Ariana, MF : 1062122JA/M/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 20 octobre 2025 enregistré à la recette des finances de Sidi Thabet le 7 Novembre 2025 sous le numéro 25700109 et enregistré au RNE le 19 Novembre 2025 sous le numéro ER20250208878.

Il a été décidé à l'unanimité des membres présents ou représentés de désigner Monsieur Khaled NASRAOUI, administrateur représentant le Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires, en tant qu'administrateur délégué de la Société de Gestion de la Technopôle de Sidi Thabet «BiotechPole» pour une période de trois mois renouvelables une seule fois et ce à partir du 31 octobre 2025.

Le mandat de l'administrateur délégué prendra fin lors de la désignation du nouveau PDG et dans tout état de cause au plus tard le 30 Avril 2026.

Le conseil d'administration confère à l'administrateur délégué les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la société comme ceux conférés aux précédents PDG.

2025R03288SANB2

Notice

Augmentation de capital

SAFE FLIGHT ACADEMY

MF : 000 MA 1158334 X

Identifiant Unique : 1158334 X

Affiliation CNSS : 320379-85

Dénomination : SAFE FLIGHT ACADEMY.

Forme Juridique : Société Anonyme.

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

Objet social : La formation de pilotes, de mécaniciens, de stewards et d'hôtesses,

Durée : 99 ans.

Capital : Le Capital Social est fixé à 10.750.000 Dinars divisé en 1.075.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées totalement lors de la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Juillet 2025 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.000.000 Dinars pour le porter à 12.750.000 Dinars par la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'écarter le Droit préférentiel de souscription et de réserver cette augmentation à quatre (04) actionnaires.

Dépôt provisoire : Au Registre National des Entreprises à Tunis le 3 Novembre 2025 sous le N°14047.

Conditions de participation aux Assemblées Générales :

- Les actionnaires ayant libéré les versements exigibles ou leurs représentants légaux.

- Une action une voix.

Répartition des résultats, constitution de réserves et répartition du boni de liquidation :

- 5% pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le 1/10 du capital social.

- Sur l'excédant disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire pourra, sur proposition du Conseil d'Administration, prélever toute somme qu'elle jugera convenable pour être portée à plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, pour être distribuée sous forme de dividendes ou pour être reportée sur l'exercice suivant.

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai.

Dépôt des fonds provenant de la souscription :

Dans un compte Indisponible ouvert au nom de la Société auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis Agence 51- sous le N° 08 003 0005132012590 39.

Lieu de réunion : Le siège social sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

2025R03289SANB2

Réduction du capital de la société BTK CAPITAL

"BTK CAPITAL"

S.A. au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : c : 0 Immeuble BTK - 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

IU : 0771607Q

CNSS : 00210830-49

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BTK Capital tenue en date du 31 octobre 2025 enregistrée le 17 novembre 2025 à la Recette des Finances Avenue Habib Thameur - Tunis sous le n°25803206 Quittance n°M060243, déposé au registre national des entreprises en date du 18 novembre 2025, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport du commissaire aux comptes "ECC MAZARS", relatif à la réduction de capital de la société BTK Capital;

2- La réduction du capital social de la société BTK Capital pour un montant de 1 000 000 dinars, pour le ramener de 5.000.000 dinars à quatre millions de dinars (4.000.dlnars), et ce, par voie d'annulation de 200000 actions réparties proportionnellement entre tous les actionnaires, en fonction de leurs participations respectives dans le capital social de la Société.

3- La modification du capital social de la société BTK Capital après réduction de capital qui sera ramené à 4. 000.000 dinars réparti en 800 000 actions de 5 dinars chacune entièrement libérées.

2025R03304SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

"LIPP"

Sarl au capital de 1 000 000 DT

28 rue 860, Zl La Charguia 2035 Tunis - Carthage

IU : 0003058H

L'Assemblée générale ordinaire des associés du 01 septembre 2025 (p.v enregistré RF Charguia le 16/9/2025, sous n°25710950, quitt n°108994), a renouvelé Mme Michèle BISMUTH et M. Peter BISMUTH, dans leurs fonctions de cogérants de la société, tous deux ayant les mêmes pouvoirs séparés les plus larges pour gérer les affaires de la société; et a nommé M. Ali MAKHLOUF nouveau commissaire aux comptes de la société. Ces mandats ont été conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

Un exemplaire du p.v a été déposé au Registre National des Entreprises le 11 novembre 2025.

2025R03284SRLB2

DISPRO SERVICES

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 150.000 Dinars

Siège social : 14, Rue Med El Farabi - Immeuble COGIA- 1er Etage - Z.I Saint Gobain - Mégrine Erriadh - 2037 Mégrine

I.U : 1473253F

Suivant procès-verbal de la Décision collective ordinaire des associés du 19/9/2025 (enregistré à la Recette des Finances Mégrine le 29/9/2025 sous LOI9K0225987 QN°M082050 Enrg N°25707211), les associés ont décidé :

- De révoquer Monsieur Souheil Aoun de son mandat de gérant;

- De nommer Monsieur Jorge Sanchez Martinez en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

- Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant unique N°1473253F le 6/10/2025.

2025403907SRLB2

MHG MANAGEMENT TUNISIA

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 118.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1526841N

Suivant procès-verbal de décision collective ordinaire des associés du 9/6/2025 (enregistré à la Recette des finances Cité Mahrajéne, Tunis le 6/10/2025 sous QN°M055548 Enreg N°25705136) les associés décident de nommer «La Société LEJ AUDIT» représentée par Monsieur Bassem Jeddou en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous Identifiant Unique N° 1526841N en date du 16/10/2025.

2025403908SRLB2

SAGEMCOM SOFTWARE & TECHNOLOGIES BROADBAND

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 23.500 Euros

Siège social : 34bis, Avenue de Paris - 2033 Mégrine

Identifiant Unique : 0938423F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 28/8/2025 (enregistré à la Recette des finances Mégrine le 22/9/2025 sous QN°M080404 EN°25706984), et suivant les statuts mis-à-jour du 28/8/2025 (enregistrés à la Recette des finances Mégrine le 22/9/2025 sous QN°M080406 EN°25706985),

- Les associés ont pris connaissance de la modification de la structure du capital

- Les associés ont approuvé les statuts mis-à-jour

- Un exemplaire du PV et des statuts mis-à-jour a été déposé au Registre National des Entreprises sous Identifiant Unique N°0938423F en date du 25/9/2025.

2025403909SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 6.000.000 DT

75, Avenue Kheireddine Pacha - Pacha Center - Montplaisir - 1073 Tunis

I.U : 0015196G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9/5/2025 (enregistré à la Recette des Finances Rue Boulbeba Mrabet, Gabès le 19/5/2025 sous Qn°M037979 En°25704293, les associés ont décidé :

- De révoquer Monsieur Mohamed Jemal de son mandat de co-gérant

- De déléguer le pouvoir de signature bancaire au profit de Monsieur Nidhal Frikha et Monsieur Abdelkarim Bensalah avec pouvoir de signature conjointe

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0015196G le 1er/10/2025.

2025403910SRLB2

Dissolution d'une Société

SOCIETE RESIFIB S.A.R.L

Au capital de 20.000 dinars

Route Nationale N°5 Borj Chakir Sidi Hsine - Tunis 2072

RNE : 1762442T

Aux termes du P.V de l'AGE tenue le 7 octobre 2025 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine le 9 octobre 2025 (Quittance n°M112021 Enregistrement n°25504277, les associés ont décidé la dissolution de la Société RESIFIB et la désignation de Monsieur Marouène MAIZ en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs. Ce P.V a été inscrit au Registre National des Entreprises le 16/10/2025 sous le numéro ER 20250202251.

Le siège du liquidateur est désigné au 3, rue de Corthoba, Ghar El Melh Bizerte.

2025403925SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 25/10/2025 et enregistré à la recette des finances d'El Manzah VI le 3/11/2025, sous le n°25208793, Quittance n°136167, Monsieur Abdelhafidh Ben Mohamed El Kamel, titulaire de la CIN n°01361188 délivrée à Tunis le 5/3/2016, demeurant 17 bis Avenue Ammar Ibn Yaser Menzeh 6, a vendu à la société INVREES, société à responsabilité limitée ayant l'identifiant unique n°1904614K sis à l'immeuble Comète avenue Hédi Karray A4, Centre Urbain Nord 2083 Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de machines électriques avec tous ses éléments corporels et incorporels. Le prix de la vente a été consigné entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Salah Dakhlaoui de la société d'avocat «Dakhlaoui» sis au 67 avenue Jugurtha Mutuelleville Tunis.

Toute opposition doit être déclarée dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès du rédacteur de l'acte Maître Salah Dakhlaoui de la société d'avocat «Dakhlaoui» sis au 67 avenue Jugurtha Mutuelleville Tunis, où a été déposée une copie légale et enregistrée du contrat de vente.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» le 12/11/2025.

2025R03270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/10/2025 enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 4/11/2025 sous le n°25207239 quittance n°M126180 Mr Belgacem Ben Chikh Ahmed Elarbi N° CIN 05724896 a vendu à Habib Khorcheni n° de la CIN 06500334 moitié indivis du fonds de commerce destiné pour fast-food sis à Rue Habib Bourguiba Houmet Essouk Djerba avec le dépôt qui lui appartient sis à Rue Amor Jaballah Houmet Souk Jerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 14/11/2025 au Quotidien.

2025R03274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/12/2024 enregistré à la Recette des Finances de Midoune Djerba en date du 29/7/2025 reçu n°M080693 n° d'enregistrement 25203547, Mr Abdlekrim Kharoubi, CIN n°05892972, a cédé à STE MES DISTRIBUTION, Identifiant unique, la totalité du fonds de commerce Exploité dans l'activité de la vente de produits alimentaires en détail sise rue 7 novembre Midoune Djerba.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT. Toutes les oppositions présentées hors délai, seront nulles et de nul effet.

Cet avis a été publié à Echourouk du mercredi 12/11/2025.

2025R03275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 17/3/2025 enregistré à la Recette des Finances de rue 2 mars 1934 Djerba en date du 29/7/2025 reçu n°M095389 n° d'enregistrement 25204879, Mr Taher Rahmouni, CIN N°03480311 résident à Houmt Souk Djerba, a cédé à Mr Nasr Lamloumi, CIN n°13457760 résident à Bhira Ben Khdach Médenine, la totalité du fonds de commerce Exploité dans l'activité du café sis Rez-de-chaussée à batha Awled Hafouz Houmt Souk Djerba.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Toutes les oppositions présentées hors délai, seront nulles et de nul effet.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du jeudi 25/9/2025.

2025R03276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/10/2025 enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 29/10/2025 sous le n°252070820 quittance n°M125020 Mr Kamel Elhakim N° de la CIN 06549907 a vendu à Rached Elbessi N° CIN 13454587 la totalité du fonds de commerce destiné pour tout commerce sis à Rue Taha Hcin Houmet Essouk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 14/11/2025.

2025R03277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité Boumhal El Bassatine le 02/11/2025 sous n°10704, enregistré à la recette des finances Rue Sahel le 11/11/2025 quittance n°M061151 enregistrement n°25202053, Salah Dridi a vendu tout son fonds de commerce sis au N°04 Rue 9029 Sidi Fathallah Route Lakania Tunis, Surface 70 m² avec tous ses éléments corporels destiné à la peinture et décoration automobile A Ahmed Mami toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à son adresse sous indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT le présent avis a également été publié à Achourouk le 16/11/2025.

2025R03279FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 26/9/2025 sous le numéro 25208433 quittance n°110107 mesdames et messieurs Hanifa Tayachi veuve Brahim Nabli, Latifa Nabli épouse Maghraoui, Bechir Nabli, Sami Nabli et Houda Nabli épouse Arafet Turki ont cédé la totalité du fonds de commerce exploité à la vente de produits laitiers et dérivés sis au 1, rue Houcine Bouzaiene - Le Kram à la société Nabli Vente de Produits Laitiers et dérivés. Cet avis a été publié dans les journaux la Presse et Chourouk en date du 18/11/2025. Les oppositions doivent être formulées au domicile élu sis au bureau de Maître Mohamed Ennaceur Ben Boubaker sis à la résidence Farah - Lac 2 - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

2025R03281FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 4/11/2025 et 6/11/2025 enregistré à la recette des finances d'Elmenzah 6 le 13/11/2025 sous le

N°25209108 reçu M139646 rédigé par Maître Selma Naili avocate avenue Habib Bourguiba Gafsa, Mr Hatem ben Salah ben Mohamed Bennaji titulaire de la CIN 04694024 du 15/8/2023 demeurant au 61 rue Torricelli résidence Farah appartement 2 1er étage Monfleury Tunis en sa qualité de liquidateur de la société «Parfum Artfin» société à responsabilité limitée son identifiant unique 1707700G son siège social sis à l'avenue Ali Belhouen numéro 800025 Nabeul en état de liquidation a vendu à la société «LITTLE SYMPHONY» Société Unipersonnelle à responsabilité limitée en son représentant légal son identifiant unique 1943684S sis au 03 Rue DURAND ANGLIVIEL Belvédère 1002 El Menzah Tunis représentée dans ce contrat par son gérant unique madame Assia bent Elhadi Elraouf ben Abdelaziz Benhassen titulaire de la CIN 08739023 le 6/12/2018 demeurant à résidence Isis appartement A3 rez-de-chaussée Enasser 2 Ariana la totalité de fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité au local commercial nommé société «Parfum Artfin» sis au centre comicial cité Jamil Elmenzah 6.

Les oppositions sont présentées entre les mains de la société «LITTLE SYMPHONY» société Unipersonnelle en son représentant légal son identifiant unique 19436845 sis au 03 Rue Durand Angliviel Belvédère 1002 El Menzah Tunis représentée dans ce contrat par son gérant unique madame Assia Bent Elhadi Elraouf Ben Abdelaziz Benhassan titulaire de la CIN 08739023 le 6/12/2018 demeurant résidence Isis appartement A3 rez-de-chaussée Enasser 2 Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de l'annonce au J.O.R.T on signale que cette annonce a été publiée au journal Echourouk du mardi le 18/11/2025.

2025R03285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p en date du 17 novembre 2025 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 18/11/2025 quittance n°M069840 enregistrement n°25203689. La société MEI a vendu à la société Dardour et Cie le fonds de commerce sis au 150 avenue 02 Mars 1934 rte Ezzahra Hammam-Lif et servant à maintenance hydropique et rebobinage. Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours à partir de cette publication entre les mains du vendeur à l'adresse route Boujardga Morneg ben Arous. Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et Quotidien en date 20-11-2025.

2025R03291FCCC2

Donation de cession d'un Fonds de commerce

Suivant ASSP du 27/05/2025 enregistré à la RF de Bouargoub le 27/05/2025 quit n°M080770 enreg N° 25203004, il a été conclu le fonds de commerce "cafétéria" sis à l'Avenue Moncef bey Hammamet de Mrs Mariem ben Tayeb Slim titulaire de la carte d'identité nationale n°06366529 délivrée en Tunisie le 7/3/2018 à Mr Hédi ben Riadh Hawel titulaire de la carte d'identité n°15378617 délivrée en Tunisie le 17/9/2024 au prix de 8000 dinars.

Les oppositions seront présentées à l'adresse indiquée ci-dessus dans un délai de 21 jours.

Ce présent a été publié aux journaux la Presse et Essahafa du 19/11/2025.

2025R03294FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte signé, daté le 7 Novembre 2025 et enregistré à la recette des finances de Kelibia en date du 10/11/2025 sous le n°25203532, quittance n°M083875, Mr Mehdi Ben Fethi Ben Mahmoud Bacara, CIN n°09836395, a cédé la totalité du fonds de commerce à Mr Seifeddine Ben Mohamed Ben Mahmoud Ben Ali CIN n°09886445, ayant comme activité principale Vente Prêt à Porter situé à Rue Ibn Khoudoun Kelibia.

Le prix de vente est consigné chez l'acheteur à l'adresse du fonds acquis où peuvent être reçu les oppositions dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 19 Novembre 2025.

2025R03295FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sis Iamciete ROUTE JERBA

Suivant un acte de vente en date du 10/11/2025 Enregistré à la recette des finances Médenine quittance n°M106918 le 11/11/2025 rédigé par maître Zagrouba Mongi avocat à la cour de cassation à Médenine Mme Fathia Ksiksi a vendu son fonds de commerce sis à Médenine activité - buvette-(bon kif) à Alaedine Ibn Hamida les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente publié au journal Chourouk du 14/11/2025.

2025R03296FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat sous seing privé signé le 24 octobre 2025 enregistré le 7.11.2025 à la recette des finances al-Bouhaira Tunis, sous le n° d'enregistrement 25209681 quittance n°M112517, et le 11.11.2025 à la recette des finances al- Bouhaira Tunis, sous le n° d'enregistrement 25209681 quittance n°M113388, La société «TUNISIA FASHION KIDS», société à responsabilité limitée de droit tunisien, de nationalité tunisienne, dont le siège social est situé au 103 Avenue Habib Bourguiba Le Kram 2015 Tunis Tunisie, au capital de 400 000, 000 Dinars Tunisiens, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°1395037M a vendu à La société «ULYCOS», société à responsabilité limitée de droit tunisien, de nationalité tunisienne, dont le siège social est situé à B-32 Immeuble les Métiers les

jardins de Carthage le Kram 2015 - Tunis Tunisie, au capital de 3 220 000 dinars, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1686880K, la totalité du Fonds de Commerce exploité au Local n°R 13 situé au RDC du Centre Commercial «Tunisia Mall» aux Berges du Lac II, couvrant une superficie de 88 m² et comprenant la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, et la climatisation du local, et ce afin d'y exploiter son activité du «commerce de détail de parfumerie, de cosmétiques et de produits de beauté en magasin spécialisé, et de tous produits annexes ou complémentaires» de la marque «KIKO».

Toutes les oppositions devront être faites entre les mains du Tiers détenteur La société «ULYCOS», société à responsabilité limitée de droit tunisien, de nationalité tunisienne, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1686880K, élisant domicile à son siège social situé à B-32 Immeuble les Métiers les jardins de Carthage le Kram 2015 - Tunis Tunisie, au capital de 3 220 000 dinars, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a fait l'objet de publication le 18/11/2025 au Journal en langue française La Presse et au Journal en langue arabe Echourouk.

2025R03297FCCC2

Cession d'un actif commercial par le biais d'une opération Murabaha

Par acte enregistré à la recette des finances de Téboursouk sous le numéro 25701393 reçu n°M024965 en date du 29 octobre 2025, la société Al wifaq international Bank son matricule fiscal 798651M/P/L/000 a acheté de la société Ben Arfa son matricule fiscal 1505595D l'intégralité du fonds de commerce situé à la rue Ali El Bahlouane Téboursouk et ayant pour activité de boulangerie-pâtisserie.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse de l'acheteur situé à rue Ali El Bahlouane Téboursouk gouvernorat de Béja dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 15 novembre 2025.

2025R03298FCCC2

Cession d'un actif commercial par le biais d'une opération Murabaha

Par acte enregistré à la recette des finances de Téboursouk sous le numéro 25701394 reçu n°M024968 en date du 31 octobre 2025, la société «Boulangeries-pâtisseries Montassar» son matricule fiscal 1933244Q a vendu à la banque «Al wifaq international Bank» son matricule fiscal 798651M/P/L/000 l'intégralité du fonds de commerce situé à rue Ali El Bahlouane Téboursouk et ayant pour activité de boulangerie-pâtisserie.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse de l'acheteur situé à rue Ali El Bahlouane Téboursouk gouvernorat de Béja dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 15 novembre 2025.

2025R03299FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation établi par les notaires, Maître Sonia Mejri Mziane et son assesseur Maître Tarek Osman, le 14/11/2022, enregistré dans le registre du travail sous le n°249.

Mr. Sami Ben Rabah Ben Mohamed Alouch a cédé un don à son frère, Monji Alouch, C.I.N N°00116851 la totalité du fonds de commerce destiné pour les fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels, sis au 13 rue de Riadh Carthage, Salambo.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 8 novembre 2025.

2025R03300FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du fonds de commerce daté le 7-11-2025 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse en date du 7-11-2025 sous n°25205492 quittance n°M064281 rédigé par Maître Chaima Ben Ammar avocate à Sousse ; Monsieur Marouane ben Mohamed ben Mohamed Zayen a vendu et cédé à Madame Ahlem bent Belgacem ben Saad Methnani l'intégralité du fonds de commerce exploité pour la vente de produits cosmétiques, de parfumerie et de coiffure, sis à la Rue Abi Dharr El Ghifari, Khzema Est, Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur dans le local concerné sis à la Rue Abi Dharr El Ghifari, Khzema Est, Sousse dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien du 15-11-2025.

2025S01527FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signé le 2/11/2025, enregistré le 3/11/2025 à la recette des finances de Sousse, quittance n°M083894, Abdelaziz Ben Mohamed, CIN 08435976 vend à Safia Elayech CIN 08680200 le fonds de commerce (BIOHAZRD) «Librairie» sis au n°19 Rue Abou Hamed El Ghazali Sousse, identifiant unique 1639825N.

Les oppositions seront effectuées à l'adresse du fonds de commerce sus indiqué.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Quotidien" du 19/11/2025.

2025S01530FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/11/2025, enregistré auprès de la Recette des Finances Diar El Wafa - Sfax le 14/11/2025 sous le n°25205234, reçu n°M104804, Madame Fatma Bent Saiid Affes,

titulaire de la C.I.N n°05280756, a vendu à Monsieur Mohamed Ben Mansour Abdelhedi, titulaire de la C.I.N n°11060914, la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments matériels et immatériels, exploité en tant que café de première catégorie, sis à la Route Ain Km 4 - Sfax.

Les oppositions doivent être déclarées dans un délai de vingt (20) jours, suivant la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, et ce entre les mains de l'acheteur, au lieu d'exploitation du fonds.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk & le Quotidien du 18/11/2025.

2025X01532FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 7 novembre 2025 et enregistré le 14/11/2025 à la recette de Sakiet Ezzit sous le n°25203465, quittance n°M077856 M Grati Nejah a vendu à la Société SAM PRICE représentée par son gérant la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de jouets et cadeaux sis à la route de Tunis Sakiet Ezzit Sfax avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font chez Mme Bahloul Sonia au 15 rue Abou Elkacem Chebbi Sakiet Eddair Sfax dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT, la publication est faite aussi au journal quotidien Essabeh du 19 novembre 2025.

2025X01535FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de vente du fonds de commerce enregistré auprès de la Recette Rue 02 Mars 1934 Jerba le 5/11/2025 quittance n°M126714 enregistrement n°25207303, Madame Nadia ben Ali Ayari a vendu à Monsieur Kais ben Bouzid Maleh tout le Fonds de Commerce destiné à la pratique de l'activité de tout types de commerce situé au 19 rue Habib Bourguiba Houmet souk Jerba avec tous ses éléments matériels et moraux, notamment les clients, l'enseigne, la notoriété commerciale, le droit au loyer, et d'une manière générale tous les avantages et conséquences directs et indirects dudit bien, sous toutes les garanties légales et réelles.

Les éventuelles objections sont acceptées au cabinet maître Arfaoui Fatma sis au centre urbain nord résidence Tour de bureau international city centre 5ème étage bur. B06 et au sein du local du fonds de commerce objet de la vente sis au 19 rue Habib Bourguiba Houmet Souk Jerba dans un délai minimum de vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le Journal le Quotidien le 16/11/2025.

2025403871FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation établi par Maître Kawther Wali, notaire, et son confrère, en date du 3 novembre 2025, inscrit au registre des minutes sous le n°189, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 4 novembre 2025, reçu n°M116419, Monsieur Azzedine BOUSSENA a fait donation à son fils Mohamed Malek Boussena de ses droits dans le fonds de commerce, comprenant ses éléments matériels et immatériels, dans le cadre de l'héritage de son épouse feu Noura Jamila EL-Mahouachi.

Le fonds de commerce objet de la donation est destiné à la coiffure pour dames et vente au détail de produits cosmétiques et de parfumerie. Identifié sous le numéro unique 1716945D ayant la dénomination commerciale NJM & Betty Beauty Loung, sis à cité Ben Younes - Hammamet - Nabeul. La présente annonce a été publiée dans le journal Echourouk du 14/11/2025, référence IP125/2994. Les oppositions, s'il y a lieu, sont à présenter au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date d'insertion du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

2025403884FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation établi par Maître Kawther Wali, notaire, et son confrère, en date du 5 novembre 2025, inscrit au registre des minutes sous le numéro 194, enregistré à la Recette des Finances de Nabeul le 7 novembre 2025, reçu n°M117530, Monsieur Mohamed Malek Boussena a fait donation à Madame Bouthaina Chouk de ses droits dans le fonds de commerce, comprenant ses éléments matériels et immatériels, au titre de l'héritage de sa mère feu Noura Jamila EL-Mahouachi, et du contrat de donation établi le 3 novembre 2025, enregistré à la Recette des Finances de Nabeul le 4 novembre 2025 sous le reçu n°M116419.

Le fonds de commerce objet de la donation est destiné à la coiffure pour dames et vente au détail de produits cosmétiques et de parfumerie. Identifié sous le numéro unique 1716945D ayant la dénomination commerciale NJM & Betty Beauty Loung sis à cité Ben Younes - Hammamet - Nabeul. La présente annonce a été publiée dans le journal Echourouk du 15/11/2025, référence IP225/2994. Les oppositions, s'il y a lieu, sont à présenter au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date d'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2025403885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 14/10/2025 enregistré à la recette des finances de Tunis en date du 17/10/2025, N° de quittance

M133420, N° d'enregistrement 25207019, Mme Hana Ben Rhouma a vendu à la Sté Chapel Store représentée par son représentant juridique Mme Rim Bent Abdelaziz Habib, La totalité du fonds de commerce avec tous éléments corporels et incorporels, destiné à l'Exposition de meubles à vendre, de lustres et d'articles d'ameublement, y compris les vêtements, les couvertures, les tapis, les décorations intérieures, les vêtements prêt-à-porter et les bijoux, dans le local sis n°03 Rue 02 Mars 1934 Marsa Madina Tunis.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de vendeur sis au n°3 rue 02 Mars 1934 Marsa Madina Tunis dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée les journaux Achourouk et le Quotidien le 14/11/2025.

2025403886FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 11 novembre 2025 enregistré à la même date à la recette des finances Charguia (Quittance n°126621 Enregistrement n°25213804) la Société GRAPHIA (1030022F) a cédé à la société CO & GIA en cours de constitution un fonds de commerce situé au 15 bis rue 8601 zone industrielle Charguia Tunis 1 les oppositions éventuelles doivent être adressées chez maître Hichem KABAW avocat à la cour de cassation en son bureau situé au 38 rue Ghandi Tunis dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication au JORT de la présente vente. Cette vente a été publiée dans deux journaux : Echourouk et le Quotidien le 15/11/2025.

2025403887FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 11 novembre 2025 enregistré à la même date à la recette des finances Charguia (Quittance n°126619 Enregistrement n°25213803) la Société XL PRINT (0758257H) a cédé à la société GIA DISTRIBUTION en cours de constitution un fonds de commerce situé au 15 bis rue 8601 zone industrielle Charguia Tunis, les oppositions éventuelles doivent être adressées chez maître Hichem KABAW avocat à la cour de cassation en son bureau situé au 38 rue Ghandi Tunis dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la publication au JORT de la présente vente. Cette vente a été publiée dans deux journaux : Echourouk et le Quotidien le 15/11/2025.

2025403888FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarial du 5/11/2025 enregistré à la recette des finances à Mornaguia le 12/11/2025 quittance n°M063814 Monsieur Khemaies Boutaeib a donné à son fils Akrem Boutaeib la totalité du fonds de commerce nommé «Etablissements Boutaeib la perfection» exploité au 13 Rue Ali Belhouane Tunis au commerce des produits de quincaillerie.

Les oppositions sont acceptées au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 14/11/2025 IP225/10992.

2025403889FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par Acte sous-seing privé daté du 28/12/2024 et enregistré le 27/6/2025 à la recette des finances Sidi Hssin, reçu n°M077460, N°25202507.

Madame Fatma Riahi, numéro CIN 09162043 a vendu à madame Karima Kochbati numéro CIN 09186051, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à Dyar ben Mahmoud Elakba Hrayria Tunis Villa J65, consistant en un Fonds de commerce pour jardin d'enfant.

Les éventuelles oppositions se font entre les mains de la vendeuse Madame Fatma Riahi demeurant Rue Ons N10 cité Taeib Mhiri Mournaguia dans un délai de vingt jours à compter du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal «le Quotidien» le 15/11/2025.

2025403890FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente rédigé à Tunis par Maître Mouhamed Ali le 11/02/2025, enregistré à la recette des finances de Carthage le 12/02/2025, reçu n°M019267, enregistrement n°25200455, M. Ben Ammar Najemeddine a vendu et cédé à Mme. Abidi Asma la totalité du fonds de commerce identifiant unique N1638748 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce : 63, Avenue 14 Janvier Carthage Byrsa Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cette publication a été publiée dans le journal Assabah le samedi du 11/10/2025.

2025403897FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 9/9/2025 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 7/11/2025 sous le n°M083492 Wissem Ben Rajeb CIN 06485560 demeurant à la rue Orange Kelibia a vendu la totalité du fonds de commerce à Mohamed Aziz Sammoud CIN 09899025 la totalité du fonds de commerce consistant au local sis au n°03 Rue 5840 Sidi Mostafa 10 cité la plage Kelibia destiné pour tous commerce.

Les éventuelles oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne suivant l'adresse de l'acheteur indiquée.

Cette vente a été publiée dans 2 journaux Echourouk et le Quotidien le 19/11/2025.

2025403898FCCC2

Attribution de droits d'exploitation d'un fonds de commerce de pharmacie

Suivant acte sous seing privé en date du 10 novembre 2025, enregistré le 11 novembre 2025, sous le N° 25713775 Quittance N°126434, M. Nadhem Kolsi -2- Mme. Amel Kolsi -3- Mme. Mohla Kolsi Kchaw et 4- Mme. Rakia Kolsi, représentés par leur mandataire Mme. Asma Abed ont attribué à M. Mehdi KOLSI, la totalité des droits d'administration et d'exploitation portant sur la totalité des parts dont ils sont propriétaires dans le fonds de commerce de pharmacie sis au 92, Avenue Louis Braille, cité Al Khadra, Tunis, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°1626444K.

Comme conséquence de cette attribution, M. Mahdi Kolsi est devenu titulaire exclusif de la totalité des droits composant le dit fonds de commerce pour y exploiter l'activité de pharmacie, et ce à titre personnel et sous sa totale responsabilité légale et professionnelle.

Les oppositions doivent être formulées dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au local où se trouve le fonds cédé, et ce conformément à l'article 191 du code de commerce.

La présente publication est parue aux journaux «AL Chourouk» et «Le Quotidien» du 19 novembre 2025.

2025403899FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avec un contrat écrit délivré le 11/11/2025 enregistré à la recette de contrat Civil la Goulette sous le n°25210179 quittance N°126651 Madame Rajaa Hamzaoui, résidente au 71 bis rue Palestine Belvédère Tunis a vendu à Madame Yara Hssine, résidente à la résidence Ziead Rue Ghournatta Manar 1 Tunis, le Fonds de commerce sis à l'Avenue Ali Balhoan N°11 Alaouinna qui à destination commerciale conçu pour resto-café N° registre 1776963N.

Les oppositions seront reçues dans un délai vingt jours au début de la date de cette annonce au Bureau de Maître Mohamed Fayçel Chedid n°18 rue Ellouze Bardo 2000.

Publié un duplicata de cette Annonce au journal quotidien «Assabah» à la date du 21/11/2025.

2025403904FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation établi par les notaires, Maître Monia Nasrallah et son assistante Maître Mounira Hafhouf et son assistante Maître Olfa Ferchichi, le 19 juin 2023 enregistré dans le registre des brouillons n°20/74 et dans le registre de travail n°19/36.

M. Mohamed Ben Mohamed Naji Ben Aliya Talbi a donné à sa mère, Mme Halima Bent Taher Ben Ali Dhahbaoui, épouse Mr Mohamed Naji Talbi, titulaire de la carte nationale d'identité n°00669654, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour la vente des vêtements utilisés en gros.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT sis au 167 rue Hrayriya, cité Azzouhour, Tunis.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 20 novembre 2025.

2025403906FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de vente du fonds de commerce édité par l'avocat à Médenine Mme Lachiheb Chadia en date du 8/9/2025 enregistré à la recette des finances rue Abdelhamid El Cadhi à Médenine le 11/11/2025 sous le n°25206880 quittance n°M107129 Monsieur Lazhar Ben Mohamed Ben Mabrouk Maghrebi a acheté la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au local sise rue 02 Mai Médenine exploité actuellement en commerce des produits alimentaires diverses, du Vendeur Monsieur Dhaou Ben Mohamed Maghrebi.

Toutes les oppositions seront reçues chez le donataire au local du fonds dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette donation a fait l'objet d'une annonce au journal Echourouk du 19/11/2025.

2025403919FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7 février 2009, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 30 avril 2024 sous le numéro 24204138 quittance numéro M066083, Monsieur Kais Maiza demeurant à la rue 02 mars 1934 Dar Chaaban Fahri Nabeul a vendu à Monsieur Hani Boukhchina demeurant à l'ancienne, adresse 18 impasse Chams, rue Bab Saadoun, Tunis, et dont la nouvelle adresse est Résidence Hana, immeuble 01, appartement 16, Cité Olympique, Tunis, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité commerciale exploité au local sis au 52 Avenue Alain Savary Tunis.

Les oppositions doivent être adressées au domicile actuel de l'acheteur à la Résidence Hana, immeuble 01, appartement 16, Cité Olympique, Tunis au plus tard dans les vingt jours suivant la publication du présent extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent extrait a été publié aux journaux الشروق et Le Quotidien du 18 novembre 2025.

2025403924FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 7/8/2025 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 9/9/2025 n° de quittance M127932, n° d'enregistrement 25305289, Mme Ichraf Ben Salem CIN n°05093227 donne à titre de location le fonds de commerce (Gérance Libre) à Mme Ahlem Hamrouni cin n°06465987 son Espace Coiffure, Esthétique et Massage sis à l'Avenue Abou Dhabi 8050 Hammamet avec ses éléments moraux et matériels, soient les oppositions concernant la dite location seront adressées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 19/11/2025.

2025R03293FCCC3

Location d'un fonds de commerce - gérance libre

Suivant contrat signé et enregistré le 9/9/2025 à la recette des finances rue Ghandi quittance n°M066339 enregistrement n°25304226.

Mr. Hamida ben Hamida Saiid titulaire de la carte d'identité nationale N°00574037 résident à la rue Yougourta n°78, Mutuelleville, Tunis, représenté par son mandataire, M. Mourad Ben Omar Hammouda, titulaire de la carte nationale d'identité n°00775120 a loué à Mr. El Aid ben Youssef Boughdiri titulaire de la carte d'identité nationale n°00019515, demeurant au 140 rue de la République, La Goulette, Tunis, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé au 54 rue Mokhtar Attia, Tunis, destiné pour le prêt-à-porter et les chaussures.

Cette location est d'une année du 1/9/2025 au 31/8/2025.

Les oppositions sont acceptées et adressées aux deux parties mentionnées ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 19 novembre 2025.

2025403901FCCC3

Gérance libre

Par acte sous seing privé légalisé en date du 3/10/2025, enregistré à la recette des finances Av. l'indépendance, Bardo le 14/11/2025 sous n°25305179 quittance n°M084436, Mme Souad Ben Romdhane, a loué le fonds de commerce pour cinq ans du 01/10/2025 au 30/9/2030 sis à Rue Fas n°14 Ras Tabia cité Erromana Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Neder Ben H'ssin pour activité commerciale vente produits d'entretien et emballage adhésif.

Toutes oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire du fonds de commerce au local sus indiqué dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel, sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» et «Chourouk» du 19/11/2025.

2025403902FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un contrat de location-gérance libre enregistré auprès du service des impôts de la cité administrative d'Ariana le 30 septembre 2025, sous le numéro d'enregistrement 25305949 et le numéro de reçu M106597, M. Ibrahim Ben Mansour, titulaire de la carte nationale d'identité n°04711271 délivrée le 1er juillet 2015, a loué à M. Anis Ben Mansour, titulaire de la carte nationale d'identité n°04691899 délivrée le 9 septembre 1998, le local commercial de vente de fruits secs situé au 47 avenue Taieb Mhiri Ariana, pour une durée d'un an renouvelable. Cet avis a été publié dans les journaux Al-Chourouk et Le Quotidien le 20/11/2025.

2025403917FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'Association

Nous, les fondateurs de l'Association «Les Amis Italiens de Hammamet»,

- Vincenzo Adamo : Président de l'association

- Vincenzo Accurso : Vice-président

- Bruno Cioci : Trésorier

Nous déclarons la constitution de ladite association dont le siège est situé à la Rue des Nations Unies, Immeuble Hussein Romman, 3ème étage à Hammamet.

Objet de l'association : Social

Les objectifs de l'association :

1. Participer à la réalisation du bien-être psychologique des membres

2. Renforcer et entretenir les relations d'amitié entre les membres

3. Organiser des activités sociales et culturelles.

2025R02929APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

- Dénomination : Groupement de développement agricole "Ain zkir"

- Siège social : Jouf est délégation zriba

- But : exploitation de réseau d'eau potable.

Comité :

- Président : Ezzedine Ben Hamadi Slimen

- Trésorier : Mohamed Hmida.

2025R03287APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Soukra de mini-football.

Lieu : 18 Rue Gazouani Sidi Salah Soukra 2036.

Objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités intellectuelles, physiques et artistiques et les élever aux plus hauts niveaux sportifs et moraux

- Participation à diverses compétitions sportives sous la tutelle de la Fédération Tunisienne de Mini-Football à laquelle il est affilié.

Spécialités : Mini football.

Membre :

- Président : Salah Ben Abdelkader

- Trésorier : Ragheb Nefzi

- Secrétaire général : Maher Masoudi.

2025R03302APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Alliance pour la santé de la femme ménopausée (ASFM).

Adresse : bureau A2-5, immeuble carrefour médical, Ain Zaghouan nord, Tunis 2045.

Objectifs :

Participation au développement des compétences de la femme et la proposition des solutions pour améliorer sa situation dans la société.

Orientation, prévention et sensibilisation dont l'objectif est d'améliorer la santé physique et mentale de la femme tunisienne à la ménopause.

Membres :

Présidente : Nada Hamdi

Vice président : Walid Daloul

Secrétaire générale : Yasmine Makhlouf

Trésorière : Azza Chabchoub.

2025R03303APSF1

Constitution d'un syndic des Copropriétaires Immeuble Zouari

Route touristique - El Kantaoui-Hammam Sousse

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 3/9/2025 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sousse le 29/10/2025 sous N°25703779 Quittance N°M004236, déposé à la municipalité de Hammam Sousse le 5/11/2025 sous n°5925, il a été mentionné la constitution du syndic des Copropriétaires Immeuble Zouari qui se compose de :

Président : Mr Mounir Zouari

Secrétaire général : Mr Mohamed Ali Habachi

Trésorier : Firas Jabbes.

2025S01526APSF1

Avis

Nom de l'association : NOUR CHAMS Pour les handicapés

Local : Route Mateur klm 7 Mannouba

Présidente : Taib Meherzia

Membres : Amri Moufida - Soltani Maram - Zwaoui Sameh - Kouki Imen - Guesmi Arij

Objectifs : encadrement et formation des jeunes et l'encourager et promouvoir leurs capacités physiques et hisser leurs niveaux sportifs et éthiques ainsi que la participation aux différentes compétitions sportives.

2025403879APSF1

Avis

Nom de l'association : Association Nassij

Siège de l'association : N°02, Rue Borj Bourguiba, 1002 Tunis

Sujet de l'association : Association à caractère général.

Objectifs de l'association :

- Œuvrer à la contribution à l'intégration économique, sociale, culturelle et environnementale des jeunes et des femmes

- Contribuer au soutien des initiatives économiques et sociales des femmes et des jeunes.

- Stimuler la participation des femmes et des jeunes aux activités culturelles et aux initiatives environnementales

- S'efforcer de réduire toutes les formes de violence exercées sur les jeunes et les femmes en coordination avec les autorités concernées

- Soutenir les efforts de l'Etat dans le cadre des programmes nationaux de développement aux niveaux district, régional et local

- Travailler à la diffusion d'une culture des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes, conformément aux dispositions légales en vigueur

Bureau directeur :

- Insaf Abassi : Présidente

- Arbia Gaidi : Vice-présidente

- Hatem Chebbi : Trésorier

- Dorra Mhiri : Secrétaire générale

- Aicha Ghannouchi : Membre chargé de l'information et de la documentation

- Asma Taboubi : Membre chargé de la programmation et de la planification.

2025403903APSF1

Avis

Nom de l'association : Omrane Sport

Adresse : 80 Rue Mohamed Jamoussi el Omrane 1005

Objectif : Former et encadrer les jeunes développer leurs capacités physiques et techniques

Et les promouvoir au plus haut niveau sportif et éthique.

Président : Mathlouthi Nizar

Vice président : Ben hamouda Raoudha

Secrétaire général : Abbes Mohamed

Trésorière : Marzouki Amira

Membre : Hamad Ousema.

2025403914APSF1

Avis

Nom de l'association : Etoile verte

Adresse : 12 Rue Pasteur La Goulette Tunis 2060

Objectif : Former et encadrer les jeunes développer leurs capacités physiques et techniques

Et les promouvoir au plus haut niveau sportif et éthique

Présidente : Binousse Malika

Vice présidente : Tlibi Khadija

Secrétaire général : Mechergui Hassen

Trésorier : Gharsallah Ahmed Rami

Vice Trésorière : Marzouki Donia.

2025403915APSF1

Homologation de résolutions

Réunion ordinaire constitutive du comité de Syndic, résidence «Alwen- bloc B»

Délégation d'El Mrezga, route principale MC28, Hammamet - Nabeul

Suivant procès-verbal de l'assemblée ordinaire constitutive du 28/9/2025, enregistré le 20/10/2025 à la recette des finances de Hammamet, quittance n°M146728 sous le n°25806217, il a été décidé ce qui suit :

* Approbation des deux rapports remis par l'ancien comité du syndic.

* Election des membres du bureau du nouveau syndic :

- M. Jmaiel Nabil : Président du syndic.

- M. Gana Slim : Secrétaire général.

- M. Moalla Rafik : Trésorier du syndic

- M. Mahjoubi Ali : membre actif.

- M. Chhaydar Slimi : membre actif.

- M. Miledi Mohamed : membre actif.

- Mme Trifa Amel : membre actif.

Le mandat du nouveau Bureau élu est fixé à deux ans à partir du 01/10/2025, et les cotisations mensuelles pour chaque bien sont arrêtées à 60 dinars.

* L'ancien bureau et la nouveau comité du syndic se sont engagé à finaliser la remise des documents propres au syndic ainsi que les attestations et plans dans un délai maximum le 31/10/2025 avec un engagement de levé de toutes les réserves énumérées au PV entre le nouveau comité et la Société de promotion immobilière.

2025X01533APSF2

Changement de nom et du siège social de l'Association sportive féminine Bargou, ainsi que de la composition de son conseil d'administration

Conformément au procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28/9/2025, enregistré auprès du Bureau des Finances de Bargou le 14/11/2025, sous le numéro de reçu M010407 et le numéro d'enregistrement 25700935, il a été décidé ce qui suit :

Changement de nom de l'association anciennement appelée Association sportive féminine de Bargou, s'appelle désormais l'Etoile sportive de Bargou, et Changement de siège social du 48, Avenue Hédi Chaker au 6170, Avenue Habib Bourguiba.

Et Changement de la composition du conseil d'administration comme suit :

Hayet sassi : Président de l'Association

Chokri Ben Jazia : Trésorier

Malik Zakraoui : Secrétaire général

Walid Slaouti : vice-président

Tarek Dridi : Secrétaire général adjoint

Wassim Masoudi : Chef de la section athlétisme.

2025403918APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Taoufik Ayadi

Avocat à la cassation

15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis

Tél : 70.861.225

Fax : 71.883.607

1- La poursuivante : L'union Internationale des Banques- UIB- représentée par son Président Directeur Général, société anonyme, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis UI 0002708 Q, dont le siège social est sis au 65 Av. Habib Bourguiba 1000 Tunis.

2- Partie saisie : Adel Ben Mansour Yazidi, (en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire à la débitrice principale Semia Halfaoui), demeurant au 12 rue Omar El Mokthar, Slimen Nabeul.

3- L'avocat poursuivant : Maître Taoufik Ayadi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane Ben Slimane Manar 2 Tunis

4- La désignation de l'immeuble : Il s'agit de 150 parts à l'indivision représentant 150 m² du terrain objet du TF n°553319 Nabeul dénommé FIFI, sis au 02 Km de la délégation de Béni Khaled sur la route reliant Tunis et Korba. Il consiste en un terrain Agricole contenant une maison entourée d'une place vacante et clôturée.

5- La mise à prix : Fixée à la somme de quarante deux mille sept cent quarante trois Dinars 850 Millimes selon l'expertise établie par l'expert judiciaire Taoufik Mansour et ordonnée par Monsieur le Président du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia le 14/9/2023 sous le n°72220.

6- Date, heure et lieu de l'adjudication : Le vingt deux décembre deux mille vingt cinq (22/12/2025) à 9H du matin et les heures qui suivent à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia.

7- La visite de l'immeuble : Tous les jours au long de la semaine.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien être munis d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2025R03286VEPA1

Déclaration de vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Fayçal Garrach

Huissier de Justice

Rue Taieb Mhiri, Immeuble Gharsallah, 3ème étage, Bureau n°11, Mahdia

Tél. : 29.336.224/93.999.411

Créancier saisissant :

Néjib Ben Hassen Ben Mohamed Fraj, profession : employé, domicilié à la Cité Sghira, Hiboun, Mahdia.

Son avocat : Maître Abdelfattah Abbes, demeurant à l'Immeuble Al Intilaka, 2ème étage, appartement n°4, Sfax.

Débiteur saisi :

Hassen Ben Sadok Ben Ibrahim Kosksi, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°08282504, propriétaire d'un commerce de vente de biscuits et de confiseries conservées, immatriculé au registre de commerce sous le n°A16214002012 auprès du tribunal de première instance de Mahdia, matricule fiscal : W1094980, domicilié à Al-Raouda, Hiboun, Mahdia.

Titre exécutoire :

Copie exécutoire du jugement commercial rendu par le tribunal de première instance de Mahdia en date du 30/01/2023 dans l'affaire n°1948, consignée dans la copie n°33066.

Fonds de commerce mis en vente :

Le fonds de commerce connu sous le nom BON CHOIX, exploité pour la vente de biscuits et de confiseries conservées, comprenant tous ses éléments et composants, à savoir :

1. Eléments incorporels : (Adresse du commerce, nom commercial, clientèle, réputation commerciale et droit au bail).

Contrat de location légalisé à la commune de Réjiche le 03/12/2009 entre le propriétaire des murs, Jaber Ben Chadhly Ben Mohamed Chabbah, et Hassen Ben Sadok Ben Ibrahim Kosksi en qualité de locataire pour deux ans renouvelables, débutant le 01/11/2009 et se terminant le 31/10/2011, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 3/12/2009 sous n°M038172, avec un loyer annuel de six mille deux cent quarante dinars (6.240,000 D) soit 260 dinars (260,000 D) par mois.

2. Eléments matériels :

Equipement du comptoir (zone de vente) ;

- 02 vitrines réfrigérées en inox, dimensions 2,50 m / 1 m,

- 01 caisse enregistreuse de marque Sharp,

- 01 petit téléviseur.

Equipement de l'arrière-boutique (atelier) :

- 01 laminoir

- 01 table de travail en inox 02 m

- 01 étagère métallique pour plats

- 01 four électrique à étage unique, marque GIERRE

- 01 batteur mélangeur

- 02 plaques de cuisson

- 02 bouteilles de gaz naturel

Lieu : Al-Raouda, Hiboun, Mahdia

Prix de départ : Cinquante-sept mille huit cent quatre-vingts dinars (57.880,000 D).

Date et lieu de la vente :

Lundi huit décembre deux mille vingt cinq (8/12/2025), à 10h00 et suivantes, au fonds de commerce situé à Al-Raouda, Hiboun, Mahdia, aux enchères publiques au profit du dernier enchérisseur.

Conditions de visite et d'information :

Tout acheteur potentiel peut visiter le commerce tous les jours de la semaine. Pour plus d'informations, il peut contacter directement l'huissier chargé de la vente, Maître Fayçal Garrach, au bureau situé à la Rue Taieb Mhiri, Immeuble Gharsallah, 3ème étage, bureau n°11, Mahdia, durant les heures administratives.

Remarque :

Les enchères sont ouvertes uniquement à ceux ayant déjà versé le prix de départ pour les éléments matériels et incorporels, soit par un chèque certifié auprès de l'huissier chargé du suivi, soit par un dépôt bancaire irrévocable, ou par tout moyen prouvant un dépôt au Fonds de dépôt et de consignation.

Le vendeur est dispensé de mentionner les informations prévues à l'article 190 du Code de commerce relatives aux numéros d'opérations commerciales et aux bénéfices des trois dernières années fiscales.

2025S01531VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : ARAB TUNISIAN BANK, S.A inscrite au R.C n°B167001997 sise à Tunis son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : 1) Yadh ben Mohamed ben Sadok Rekik CIN 01279157, demeurant à l'Ariana Essoghra lotissement N°300.

2) Salma bent Mohamed ben Ouannes Badreddine, CIN 04173044, demeurent à l'avenue Bourguiba N°745 Gremda, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier Num : 14444 Ben Arous, dénommé «alekhwa 1» d'une superficie de 10009 m². Il s'agit d'un lot de terrain situé à Boumhal ben Arous contenant des oliviers et des arbres fruitiers piscine avec une villa de deux étages.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 3 137 755d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 18/12/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de ben Arous.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Ben Arous.

2025403892VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK, immatriculée au registre des entreprises sous l'identifiant unique N°0013026 son avocat élu Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Karem Ben Mohamed Taher Ben Mohamed Hachicha CIN 01297938 demeurant à Rue le cap vert N°05 Lafayette Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 BIS, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier Num : 48767 Ariana, dénommé «DAR KEREM» d'une superficie de 135 m². Il s'agit d'un appartement situé à cité ennasser Ariana y compris les parts indivises soient 13.859/374 dans le TF 27137 Ariana.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 520830d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 22/12/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2025403893VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Sami Kotti

Avocat à la cour de cassation

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

Tél : 71.784.579/71.800.159

Fax : 71.786.728

MF : 509781 N

Partie poursuivante : Naceur Ben Khedhri Wertani - son domicile élue cabinet Maître Sami Kotti 2 Bis rue Khartoum le Belvédère Tunis.

Partie saisie : Haisem Ben Mohamed Achour - demeurant au 30 Av. Bayrem Tounsi le Bardo Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Sami Kotti 2 Bis rue El Khartoum - Le Belvédère Tunis 1002.

L'immeuble saisi : La propriété dite «El Baraka» objet du titre foncier n°100264 Tunis d'une superficie 450 m² répartie en 611 parts sis au coin Avenue Bayrem Tounsi et rue Ibn Abbed Bardo - et Haisem Achour dispose de 19.818 parts et Naceur Wertani dispose de 591.182 parts - sur ce terrain est édifié une villa de deux étages, le rez-de-chaussée est de 216 m² où se trouve un local dont un café exploité et un local pour la vente de fruit sec et un local de coiffure et un local en restaurant et l'entrée Avenue Bayrem Tounsi - le 1er étage est 197 m² se compose d'un hall d'entrée, d'un salon, cuisine en face de l'entrée, salle de bain et toilette et deux chambres, le revêtement est en marbre, équipé d'eau et d'électricité, le local en rez-de-chaussée de 41 m² exploité en café par Haisem Achour et trois locaux vides avec jardin de 44 m², équipé d'eau et d'électricité.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de sept cent un mille deux cent cinquante dinars 300 millimes (701.250 D 300).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le Mardi 16/12/2025 à 9H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2025403913VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet d'Avocat

Le créancier saisissant : Monsieur Mohamed Moncef Soltani, demeurant à l'immeuble 50 appartement 5 quartier el Kadhra Tunis.

Le débiteur saisi : Monsieur Hedi Ben Taieb El Ghanmi demeurant au 01 rue Patrice Lumumba bir el bay 2055 Ben Arous.

L'avocat poursuivant : Maître Achour Houda, MF 1718985/w sise au 24 rue bir el ahjar Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi : Maison située Zawiet Nahjin bordj el sedria hammam el chott saisie dans le titre foncier N°39799 Ben Arous dénommé «el Hana» d'une superficie de 110 m².

Mise à prix : deux cents trente deux mille six cent soixante quatre dinars et 518 millimes (232.664.518 dt).

Lieu et date de l'adjudication : la vente aura lieu au tribunal de première instance de Ben Arous Chouchet Radés Ben Arous le jeudi 11/12/2025 à partir de 9h.

Les conditions de visite de lieu : Quotidiennement de 8h à 18h00.

Note : toute personne désirant participer aux enchères doit se faire assister par un avocat, consigner le 1/3 du prix à la caisse des dépôts et des consignations ou produire un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du tribunal de première instance de Ben Arous et au cabinet de l'avocat poursuivant.

2025403916VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur

Conformément au jugement de la cour d'appel de Gabès sous numéro 17492 en date du 9/7/2024 il a été décidé de dissoudre la Société des carrières ZIDI siège social : Rue Aouina Gabès et de nommer l'expert Mr Mohamed Houcine Dahmani sis à l'immeuble radio Elyssa EL manara GABES, liquidateur de la Société Tél : 52.789.153.

2025R03273VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°25/9544 émanée de président du tribunal de première Instance de Sfax1 en date du 13/11/2025 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens de Milady Mohamed et Klif Lamia Siège de liquidateur immeuble el mabrouk n°7 Bâb brikcha Monastir tél 54515380/98227742/73425111. Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2025S01532VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°79195 émanée de président du tribunal de première instance de Sousse2 en date du 13/11/2025 la nomination de Zrafi Soumaya en qualité de liquidateur sur les biens des mariés Muan Tarak et Ben Salah Asma Siège de liquidateur immeuble el mabrouk n°7 Bab brikcha Monastir tél : 54515380/98227742/73425111. Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2025S01533VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°27076 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 11/11/2025, M.Sadok Mosbah (12 Rue Menvielle Sousse - Tél : 99961170) est désigné pour liquider

- Une parcelle de terrain à vocation d'habitation sise à Imada Mnaama à M'Saken, objet du titre foncier n°105153 Sousse.

- Une parcelle de terrain à vocation d'habitation sise à Imada Mnaama à M'Saken, objet du titre foncier n°105154 Sousse.

- Une parcelle de terrain à vocation d'habitation sise à Hergla, objet du titre foncier n°158588 Sousse, et ce entre Mme Zohra Kouissah Mahjoub et M. Habib Zammit Chatti.

2025S01535VEPA2

Annonce du Liquidateur Jaouhar Taktak

De La Société Z.S, EXPORT

Rue Abou Hamed El Ghazeli - Centre Misk A21 Montplaisir 1073 Tunis

Téléphone : 58 000 700

jaouhar.taktak@cjt.tn

Annonce en ma qualité de liquidateur de la Société Z.S. Export sise à Bizerte par l'ordonnance émise par le juge de l'entreprise du tribunal de l'Ariana afférente à l'affaire n°330 en date du 21 octobre 2021, que le tableau des dettes fournisseurs est le suivant :

Fournisseurs / Montant el DT :

- B.F.P.M.E. : 159 638.583

Autres Fournisseurs : 0.

2025403895VEPA2

Appel d'offres pour la vente du titre foncier n°2438 Manouba

Sis au n°10 et 12 Rue de la Parfumerie zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme khalfi Sihem qui est nommé par le jugement n°116 rendu par le Tribunal de Première Instance de la Manouba le 23/5/2023 (faillite N°126), informe le public qu'il a été décidé l'ouverture d'un appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°2438 Manouba sis au n°10 et 12 Rue de la Parfumerie zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 1655 mètres carrés, de la société en faillite la société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N suite à la décision de juge-commissaire de la faillite rendu le 30/10/2025

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 500,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres d'achat du bien immobilier concernant le titre foncier n°2438 Manouba de la société Christine Confection».

Le dernier délai d'envoyer les offres est fixé à la date du 5 Décembre 2025 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant le temps de travail administratif.

2025403921VEPA2

Appel d'offres pour la vente du titre foncier n°16660 Manouba

Sis au n°10 Rue du Bois zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme Khalfi Sihem qui est nommé par le jugement n°116 rendu par le Tribunat de Première Instance de la Manouba le 23/5/2023 (faillite N°126), informe le public qu'il été décidé l'ouverture d'un appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°16660 Manouba sis au n°10 Rue du Bois zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 1996 mètres carrés, de la société en faillite la société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N suite à la décision de juge-commissaire de la faillite rendu le 30/10/2025.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 500,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres d'achat du bien immobilier concernant le titre foncier n°16660 Manouba de la société Christine Confection».

Le dernier délai d'envoyer les offres est fixé à la date du 5 décembre 2025 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant l'horaire du travail administratif.

2025403922VEPA2

Appel d'offres pour la vente du titre foncier enregistré n°16280 Manouba

Sis au n°01 Rue de l'imprimerie zone industrielle ksar said Douar Hicher - Manouba

Le Syndic de faillite de la société Christine Confection Mme Khalfi Sihem qui est nommé par le jugement n°116 rendu par le Tribunal de Première Instance de La Manouba le 23/5/2023 (faillite N°126), elle informe le public qu'il été décidé l'ouverture d'un appel d'offres pour la vente du bien immobilier du titre foncier n°16280 sis au n°01 Rue de l'imprimerie zone industrielle ksar Said Douar Hicher - Manouba d'une superficie de 5114 mètres carrés, de la société en faillite ta société Christine Confection, son identifiant unique 0015018N suite à la décision de juge-commissaire de la faillite rendu le 30/10/2025.

Pour plus de renseignement les intéressés peuvent retirer le cahier des charges du bureau du Syndic de faillite Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 contre le paiement d'un montant de 500,000 dinars, non remboursable.

Tout intéressé peut contacter le syndic de faillite pour retirer le cahier des charges, le remplir et l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au bureau du Syndic de faillite sis au 19 rue de Libye 4ème étage Lafayette Tunis 1002 dans une enveloppe portant uniquement la mention «N'ouvrez pas secret, avis d'appel d'offres d'achat du bien immobilier concernant le titre foncier n°16280 Manouba de la société Christine Confection».

Le dernier délai d'envoyer les offres est fixé à la date du 5 décembre 2025 pour enter dans la fin.

Les soumissionnaires peuvent visiter le bien après avoir un rendez-vous avec le syndic de faillite par téléphones : 71835690, 98103428 pendant l'horaire de travail administratif.

2025403923VEPA2

Clôture des Travaux de Séquestre

De l'Immeuble revenant aux héritiers d'Ali BEN OMAR AL-NAJJAR

Situé au 19 Rue Mars, Bab El Khadra, Tunis

En vertu de la décision de la chambre de séquestre et d'administration judiciaire auprès du tribunal de première instance de Tunis en date 12 novembre 2025 dans le dossier numéro 618, sous la responsabilité du séquestre Makram GUIRAS, les travaux de séquestre de l'immeuble revenant aux héritiers d'Ali Ben Omar Al-Najjar sise au 19 rue mars Tunis, ont été clôturé.

2025403929VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SUD POTASSE S.A

Société Anonyme

Au capital de 11230.000 Dinars Tunisiens

Siège social : 5, Cité El Bassatine Route Djerba - 4170 Zarzis

IU RNE : 1351913T

MF : 1351913T/A/M/000

SUD POTASSE SA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 19 décembre 2025 à 10 heures au siège de l'ACP situé à l'immeuble Yosr - Appartements 9 & 10 rue du Lac Victoria Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024 et du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2024.

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024.

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2024.

- Affectation du résultat de l'exercice 2024.

- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024.

- Fixation des jetons de présence attribués aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024.

- Renouvellement des Mandats des Administrateurs.

- Pouvoir pour accomplissement des formalités de publications légales.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de SUD POTASSE, sis à Cité El bassatine route de Djerba km 5, Zarzis, durant le délai légal.

2025R03271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société "TRANSCENDENCE" S.A

Exercice 2024

Société anonyme

Au capital de 505.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Victoria, Immeuble Centre Kanzet, Bloc A, Apt. A2 Les Berges du Lac, 1053 Tunis

IU : 1634692X

Messieurs les Actionnaires de la Société «Transcendence» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 15 décembre 2025 à 10H30 mm au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024.

2. Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2024.

6. Questions diverses.

Remarques :

- Conformément aux dispositions de l'article 28-3 des statuts, les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'Assemblée Générale aussi bien parmi les actionnaires que les non-actionnaires.

- Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur Général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

- Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société et ce dans les délais légaux.

2025R03280SANB3

Société KAWARIS. SA

Au capital de 3 300 000 DT

Siège social : Ferme Sidi Toumi-El Menzeh Beni Khalled 8021

RNE : 0447236 Y

Les actionnaires de la société KAWARIS, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 22 décembre 2025 à 10h à l'administration de la Société Café Bondin sise au 11 Rue des Entrepreneurs Z.I Charguia 2 (salle Brahim BEN YEDDER au troisième étage), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/8/2025;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/8/2025;

3) Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/8/2025;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/08/2025;

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025/2026 ;

8) Nomination d'administrateur;

9) Information concernant les déclarations de fonctions;

10) Pouvoirs pour formalités.

2025R03290SANB3

Convocation

Société MARE ALB

Société anonyme

Au capital de 18 022 500,000 Dinars

Siège social : Rue de Gafsa lot numéro 34 & 39, Zone Industrielle - MGHIRA III

Identifiant unique : 0000246X

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme MARE ALB, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le 16 décembre 2025 à 15H au Novotel Tunis Lac - Rue de la feuille d'érable cité les Pins - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;

3. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025 ;

4. Lecture et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2025 et des annexes;

5. Quitus aux administrateurs, au Président et au Directeur Général au titre de l'exercice 2025 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

7. Allocation des jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2025 ;

8. Approbation des conventions réglementées mentionnées au rapport spécial du commissaire aux comptes ;

9. Renouvellement des mandats d'administrateurs;

10. Attributions de pouvoirs.

2025R03292SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SWICORPSA

Société anonyme

Au capital de 240.000 dinars

Siège social : Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac. 1053-Tunis

Matricule fiscal : 719424 M/A/M/000

Matricule CNSS : 23455004

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 24 novembre 2025 à 9 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'une cession d'action;

- Pouvoirs aux fins de publication.

2025R03311SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SWICORP INTAJ SA

Société anonyme

Au capital de 140.000 dinars

Siège social : Avenue de la Bourse Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

Matricule fiscal : 1153997 L

Matricule CNSS : 32070826

Messieurs les actionnaires de la Société SWICORP INTAJ SA sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 24 novembre 2025 à 11 heures ou à toute autre date ultérieure, le cas échéant, au siège de la société sis à l'Avenue de la Bourse, Immeuble Lira, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de cessions d'actions;

- Pouvoirs aux fins de publication.

2025R03312SANB3

SOCIETE ATLAS PACKAGING

Société anonyme

Au capital de 10 020 000 dinars tunisiens

Identifiant Unique : N°1442775H

Siège social : Imm. Hassen, Route de Tunis, Hammam - Sousse 4011

A l'attention de Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Atlas Packaging

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Atlas Packaging sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 18 décembre 2025 à 10h au siège de la société MPM, sise à Green Building, Les Berges du Lac - Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et régularité de sa convocation;

2. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31/12/2023;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 ;

4. Approbation des conventions réglementées et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023;

7. Fixation des jetons de présence pour les exercices;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2025S01529SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FLEXIPACK

Société anonyme

Identifiant unique : 0879018Q

Les actionnaires de la société FLEXIPACK sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société FLEXIPACK qui se tiendra le mardi 16/12/2025 à 10 H 30 au siège de la société FLEXIPACK Zaouiet Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée Générale Ordinaire

- Lecture et s'il y lieu approbation des rapports du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2024

- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion pour l'exercice 2024

- Affectation des résultats pour l'exercice 2024

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2024

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2025S01534SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2024

Laboratoires PHARMACARE

Société anonyme

Au capital de 2 490 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax

Identifiant unique : 1127506D

Matricule Fiscal : 1127506 D

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PHARMACARE société anonyme au capital de 2 490 000 Dinars, ayant son siège social à la Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2024 qui se tiendra le 16/12/2025 à 10 Heures du matin à l'hôtel Royal Palace Sfax sis à la route de Mahdia km 1,5 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2024.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2024.

3. Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2024.

4. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024.

5. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2024.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

9. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024.

10. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

11. Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2025 et 2026 et 2027.

12. Désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2025 et 2026 et 2027.

13. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2024, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2025X01536SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SEFINA-SICAF

S.A. au capital de 17.737.500 DT

Siège social : Zone Industrielle 7 Rue n°5 La Charguia 1 - Tunis

RNE : 0447042 P

Identifiant CNSS : 140974-33

Messieurs les actionnaires de la société "SEFINA-SICAF" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 19/12/2025 à 10h à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

2) Annulation de toutes les décisions prises lors de l'AGE tenue le 27/12/2024

3) Modification de l'article 5 des statuts relatif au siège social,

4) Modification de l'article 24 des statuts relatif aux conventions entre la Société et ses Administrateurs,

5) Modification corrélative des statuts,

6) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2025403905SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire le 19 décembre 2025

Société Tunisienne de Participation et de Gestion

Société anonyme

Au capital de 200 000 dinars

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 0014372A

Le conseil d'administration, réuni le 31 octobre 2025, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 19 décembre 2025, à 10h00 au 72 bis Rue des minéraux Zone industrielle Charguia 1 - 2035 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des délais et mode de convocation ;

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'augmentation du capital;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital;

- Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à cette opération

- Augmentation du capital en numéraire, d'un montant total de dix-huit millions (18 000 000) de dinars par la création de trois millions six cent mille (3 600 000) actions nouvelles de valeur nominale égale à cinq (5) dinars réservée totalement à un actionnaire par conversion de sa créance à hauteur de dix-huit millions (18 000 000) de dinars avec suppression partielle du droit préférentiel de souscription.

- Modification de l'article 6 des statuts en conséquence.

- Pouvoirs pour réalisation de l'augmentation et formalités

- Pouvoirs pour la constatation de la réalisation de l'augmentation.

2025403920SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2025

Société POLYCLINIQUE LE BARDO

Société anonyme

Au capital social de 10. 980.000 dinars

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 - Le Bardo

MF : 1414495V/A/M/000

Identifiant Unique : 1414495V/A/M/000

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui aura lieu le Mardi 9 décembre 2025 à 14h au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Entérinement des modalités et délais de convocation de l'assemblée;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2024 ;

3- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 et Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024 ;

4- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31/12/2024 ;

5- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice clos le 31/12/2023 ;

7- Détermination et attribution des jetons de présence des membres du conseil d'administration;

8- Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 le Bardo, dans les délais légaux.

2025403926SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2025

Société POLYCLINIQUE LE BARDO

Société anonyme

Au capital social de 10.980.000 dinars

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo

MF : 1414495V/A/M/000

Identifiant Unique : 1414495V/A/M/000

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société qui aura lieu le mardi 9 décembre 2025 à 15h au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Entérinement des modalités et délais de convocation de l'assemblée;

2- approbation du rapport de conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital de la société par incorporation des comptes courant des actionnaires;

3- Modification corrélative des statuts

4- Pouvoir au conseil pour la réalisation des opérations de l'augmentation du capital

5- Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 le Bardo, dans les délais légaux.

2025403927SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 16/12/2025

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENTS SANITAIRES DE BEJA S.A

«SOTES SA»

Z.I Cité El Amel 9070 - Medjez El Beb - Béja

MF : 929702J/A/M

Suite à la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire décidée par le conseil d'administration en date du 13/11/2025, les actionnaires de la société SOTES SA sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le Mardi 16/12/2025 à dix heures au cabinet de l'expert «Radhouane Meziou» sis au 17, Rue Kaab Ibn Malek El Menzah 6 Ariana - 2091, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes de la Société et ce pour les années 2023-2024-2025.

2. Questions diverses.

2025403928SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2024

Société Régionale de Transport de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 Dinars

Siège social : Avenue 20 Mars 1956 Bizerte

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale De Transport De Bizerte, sont invités à assister à une assemblée générale ordinaire de l'année 2024 et ce le Jeudi 11 décembre 2025 à dix Heures à l'hôtel Bizerta Resort.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2024

2- Présentation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2024

3- Présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2024

4- Lecture du rapport du commissaire aux comptes (général et spécial) pour l'année 2024

5- Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2024 et des états financiers arrêtés au 31/12/2024

6- Affectation des résultats de l'exercice 2024

7- Quitus aux administrateurs

8- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027

9- Election de deux membres représentant les actionnaires privés pour les exercices 2025, 2026 et 2027

10- Election d'un membre représentant le personnel associé pour les exercices 2025, 2026 et 2027

11- Détermination des jetons de présence.

2025403930SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Régionale de Transport de Bizerte

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 Dinars

Siège social : Avenue 20 Mars 1956 Bizerte

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de transport de Bizerte sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de l'exercice 2024 qui aura lieu le jeudi 11 décembre 2025 à 11 heures à l'hôtel BIZERTA RESORT à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Statuer sur la continuité de l'activité de la société en vertu des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2025403931SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDILSYS S.A.

SA au capital de 554040 dinars

Siège social : B6-4 City Center 3 Centre Urbain Nord, Tunis

IU : 1432551M/A/M/000

CNSS : 574463-29

Messieurs les actionnaires de la société MEDILSYS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le 25 décembre 2025, à 11H à Immeuble LAKEO, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2024,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

3. Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2024,

4. Approbation des états financiers de la société au titre de l'exercice 2024,

5. Quitus au conseil d'administration

6. Approbation des conventions réglementées

7. Affectation des résultats de l'exercice 2024,

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

9. Questions diverses,

10. Pouvoirs pour formalités.

2025403935SANB3

Polyclinique Montplaisir

S.A. au capital de 9.000.000 Dinars

RNE : 0889310X

03 Rue ELLESS Cité Montplaisir 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de la Polyclinique Montplaisir convoque les Actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'exercice 2024 qui se tiendra le 23 décembre 2025 à 18h00 au siège social de la Société sis au 03 Rue ELLESS Cité Montplaisir 1002 - Tunis et aura le même ordre du jour que celui de l'Assemblée convoquée pour le 21 octobre 2025 qui n'a pas pu se tenir, à savoir :

1- Rapport du Conseil d'Administration.

2- Examen des comptes et du bilan arrêtés au 31 décembre 2024.

3- Rapports du Commissaire aux comptes.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2024

5- Quitus aux Conseil d'Administration

6- Approbation de la participation au capital de nouveaux Actionnaires.

7- Approbation de l'alimentation du compte courant des Actionnaires "CCA".

8- Renouvellement du Conseil d'Administration.

2025403936SANB3

Convocation

POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

SA au capital de 9.000.000 Dinars

RNE : 0889310X

Siège social : 03 Rue ELLESS, Cité Montplaisir - 1002 Tunis

Le Conseil d'Administrateur de la Polyclinique Montplaisir invite les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 23 décembre 2025 à 20H au siège social de la Société sis au 03 Rue ELLESS Cité Montplaisir 1002 Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Coordonnées de la Société

2- Poursuite de l'activité de la Société.

2025403938SANB3

Convocation

Linde Gas Tunisie S.A

Siège social : Rue Monastir, lots 87 et 92

Z.I. M'ghira 2 - 2082 Fouchana, Ben Arous, Tunisie

Capital social : 16.600.000 TND

Identifiant Unique : 425166G

Messieurs les actionnaires de la Société Linde Gas Tunisie S.A. sont invités à l'Assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 15 décembre 2025 à 9h du matin au siège de la société et par vidéoconférence, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1. Validité de la réunion

2. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

3. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

4. Formalités légales.

202543947SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2025

Société SLAMA Frères SA

Société anonyme

Au capital de 22.095.000 Dinars

Siège social : Avenue de l'Environnement; Route de Mateur - 2021 - Oued Ellil

Identifiant unique : 5624A

CNSS : 43148/80

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires à se réunir en Assemblée Générale extraordinaire Mardi le 16 décembre 2025 à quinze heures au siège social de la société sis à l'Avenue de l'environnement, Route de Mateur - 2021 Oued Ellil, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

2) Modification de certains articles des statuts.

3) Approbation des statuts mis à jour.

4) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement pour formalités

202543955SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2024

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICES AGRICOLES ENNEJMA - EL JEM

MF : 025011/L/P/M/000

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base de services

agricoles «ENNEJMA» d'Eljem donne avis à ces adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'année 2024 sera tenue le lundi 22 décembre 2025 à 9 heures au siège de la société sur la route Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral de l'année 2024.

2. Lecture du rapport et présentation des états financiers de l'année 2024.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2024.

4. Discussion des rapports moraux et financiers de l'année 2024 et les proposés pour approbation.

5. Donner quitus aux membres de conseil.

6. Mise à jour de la liste des adhérents.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

8. Proposition d'approbation de la nomination d'un nouveau membre de conseil d'administration pour remplacer un membre éliminé suivant l'article 28 du statut juridique.

9. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour les années 2025-2026-2027.

NB : les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2025S01536SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Coopérative Wallada Composta

Coopérative agricole

Au capital de 1 000 dinars

Siège social : 45, cité Tayeb Mehiri, Béja 9000

Matricule fiscal : 17688117/A

Le Conseil d'Administration de la société coopérative «Wallada Composta» informe l'ensemble de ses adhérents que l'Assemblée Générale Ordinaire, initialement prévue le 15 novembre 2025, a été reportée au 9 décembre 2025.

La réunion se tiendra au siège de l'Association Voix du Jeune à 9h du matin, pour délibérer sur le même ordre du jour précédemment publié.

2025403911SODB3

2025403957SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Coopérative Wallada Composta

Coopérative agricole

Au capital de 1 000 dinars

Siège social : 45, cité Tayeb Mehiri, Béja 9000

Matricule fiscal : 17688117/A

Le Conseil d'Administration de la société coopérative «Wallada Composta» informe l'ensemble de ses adhérents que l'Assemblée Générale Extraordinaire, initialement prévue le 15 novembre 2025, a été reportée au 9 décembre 2025.

La réunion se tiendra au siège de l'Association Voix du Jeune à 11h00, pour délibérer sur le même ordre du jour précédemment publié.

2025403912SODB3

2025403958SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Mohamed ben Hassen Guesmi, titulaire de la Carte d'identité nationale n°03595514, annonce que son père feu Hassen ben Mabrouk Guesmi a perdu son titre de propriété n°13516/08 délivrée le 6/6/2008 et ce rapportant au titre foncier n°23646 Médenine.

2025R03272DIVD2

Avis

Monsieur Abdessalem Ben Abdessalem Ben Ameur Kerkani avise être propriétaire de la moitié d'une parcelle de terre nue d'une superficie de 870 m² sise à la route Eddaier Km 6 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte peut intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2025X01531DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Selma Bent Benissa Ben Belaid Tahri avise le public qu'elle possède la totalité d'une parcelle sud comprenant une chambre et une parcelle sud rassemblée du reste du couloir et du reste de la chambre inachevée et un emplacement d'une chambre sise à la Route Menzel Chaker km2 Sfax suivant un contrat de partage daté le 24 juillet 1969 dressé par les notaires Abderrahmene Euch et Mohamed Habib Euch que son titre de propriété est perdu et qu'elle désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau de Maître Turki Malek rue Slim Charfi N°14, ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2025X01534DIVD2

Avis

Sami ben Mohamed Rekik annonce que le titre de sa propriété du terrain situé à la route Taniour klm 06 zanket Al-feki Sfax de la superficie de 140 mètres carrés avec une parcelle de 82.15 mètres carrés est perdu et il entend en extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M.Makni Wadi notaire qui est situé à immeuble Ribat Madina 1 étage bureau n°110 Beb Jebli Sfax dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2025X01537DIVD2

Avis

Yessine ben Mahmoud Haj Tayeb annonce que le titre de sa propriété du terrain situé à route Taniour klm 08 Sfax de la superficie de 649.70 mètres carrés est perdu et il entend en extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M. Makni Wadi notaire qui est situé à immeuble Ribat Madina 1 étage bureau n°110 Beb Jebli Sfax dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2025X01538DIVD2

Rectificatifs

Additif

Annonce n°2025403641 APSF1, parue au Journal n°156 du 14/11/2025 page 3039 et 3040 voici les membres du bureau :

- Présidente : Myrwet Ben Arar

- Secrétaire générale : Ines Mechergui

- Trésorier : Bernardus Albertus Mittendorff.

2025403942RECZ9